

Journée Masterplan du 06/06/2023
Les ressources à mobiliser
Retranscription des interventions de la conférence d'introduction

Panel 2 : Dispositifs d'accueil & d'insertion mis en place pour les Bénéficiaires de la Protection Temporaire : l'expérience de la Task-Force Ukraine, par Pierre Verbeeren (Task-Force Ukraine) et Sandrine Jacobs (Brussels Help Ukraine).

Pierre Verbeeren :

« Dispositifs d'accueil et d'insertion mis en place pour les Bénéficiaires de la Protection Temporaire : l'expérience de la Task-Force Ukraine »

On va se concentrer ici sur la méthode de travail pour arriver à des résultats.

Mise dans le contexte : on est le 24/02/2022, il y a 50.000 ménages qui sont inscrits sur la liste d'attente pour un logement social à Bruxelles. Et on annonce, 20.000 personnes ukrainiennes qui vont arriver à Bruxelles.

La question qui se pose est bien sûr : comment allons-nous faire pour gérer un nouveau flux alors que nous avons déjà un « stock » en attente qui ne trouve pas de solution. On a donc un énorme problème de logement qui se pose.

Deuxième élément : on peut se dire « ce n'est pas du logement », ce sont des demandeurs de protection internationale qui l'ont déjà obtenue. Donc, ce n'est pas aux régions à s'occuper du logement, mais c'est à l'état fédéral de s'occuper de l'accueil de ces différentes personnes. Or, de ce côté-là, on a un réseau d'accueil qui est complètement saturé. On a un Fédéral qui dit « ce ne sera pas nous ».

Ce seront les citoyens. Cela faisait peur à tout le monde. Tout le monde était déjà exténué par la crise Covid.

Plus de moyens dans les communes car ne reçoivent pas l'accord de leur tutelle.

Parallèlement, on a une opinion publique qui est largement en faveur de l'accueil des Ukrainiens, sauf à Bruxelles. « Racisme institutionnel. » On a donc une situation où le contexte est extrêmement tendu.

Dans ce contexte-là, la question d'un plan/d'une intervention publique, c'est d'abord de rassurer. D'amener en permanence, les mots qui font que l'opinion publique et surtout les Gouvernements comprennent qu'on est dans une gestion/ dans la maîtrise de la situation. On va rassurer, par exemple, en disant « il n'y aura pas de double standard. » Ça veut dire que ce nous aurons mis en place pour les Ukrainiens, sera universaliser par après.

D'entrée de jeu, il sera répété que la volonté du Gouvernement est de mettre en place des dispositifs qui seront maintenus dans le long terme pour l'ensemble des situations similaires.

Deuxième élément important, c'est sécuriser les financements. La première démarche a été de dire aux pouvoirs locaux : « rassurez-vous, ça n'aura pas d'impact ; si ce n'est positif sur vos finances locales. »

- Bien avoir en tête le rôle des pouvoirs d'accueil.
- Nous sommes dans une politique d'intégration. Utiliser les bons mots. Intégration et non accueil.
- Sécuriser le financement (des communes, des CPAS et des associations.)
- Sortir le sujet de la gouvernance politique. Et en faire un élément de gestion.

Pour arriver à cela, le 31 mars, une stratégie est validée par le Gouvernement. Cette stratégie répartit l'effort entre ceux qui le font déjà (les communes et la Région qui va devoir prendre le relai et venir soutenir les démarches communales) et extraire la question du champ politique.

Et donc, → désignation de 7 hauts-fonctionnaires en charge d'une thématique. C'est extraire cela du champ politique et dire 'nous allons aborder la question des ukrainiens autour de questions/de mandats qui seront alloués à un haut-fonctionnaire.'

Par exemple, le logement. Question adressée à Bxl-logement et à la SNRB.

La question n'est plus politique. Elle devient exécutive / technique. C'est un mandat beaucoup plus précis.

GT2 : infrastructures d'hébergement collectif.

Idem avec la patronne d'Actiris qui doit se débrouiller pour trouver 3.000 emplois pour les Ukrainiens. Et ses conditions (langues, garde d'enfants...)

On continue sur l'éducation (100% des enfants doivent être scolarisés) ; la santé ; la protection sociale et la protection des groupes vulnérables.

→ Il y a donc un haut fonctionnaire qui dépolitise la question. Qui a un mandat très précis et qui dispose d'un budget. Il crée des groupes de travail et mobilise les ressources.

C'est un vrai mécanisme de délégation et d'articulation (avec le Politique.)

→ Les résultats de ces processus-là :

100% d'élèves scolarisés.

85% bénéficient d'un RI

80% disposent d'une mutuelle

70% des enfants bénéficient des allocations familiales

Dernier élément : ce mécanisme-là à mobiliser la communauté ukrainienne de façon systématique. A côté de chacun des hauts-fonctionnaires, il y a eu un ukrainien désigné par la communauté qui était là en permanence sur le modèle de l'expert de vécu. Il faisait le lien permanent entre sa communauté et les niveaux d'exécution.

Des équipes mobiles ont été mises en place pour intervenir directement.

La parole est maintenant donnée à Mme Sandrine Jacobs.

Sandrine Jacobs :

Groupe de travail 1 – logement = Insertion des Ukrainiens dans le marché du logement.

Dans un premier temps, on est partis sur une politique d'hébergement temporaire. Et dans un second temps, sur une insertion sur le marché locatif.

- Hébergement citoyen (avantage : déjà prêt et gratuit pour les autorités.) Un cadre a été créé pour l'hébergement citoyen (convention, charte de cohabitation, des indemnités ont été prévues, ...)
Une étude va démarrer en septembre pour identifier les leviers, les freins, les atouts de cet hébergement citoyen... et développer une proposition de stratégie pour améliorer le système et également une stratégie pour sortir de l'hébergement citoyen.
- Hébergement collectif (repérer les bâtiments vides à Bxl.) Etude de coût aussi.
Ici, on était sur un public assez autonome (des familles.) Pas de gestion de nourriture dans ces centres par exemple. L'encadrement pouvait être réduit.
- L'étape suivante est l'insertion sur le marché locatif. Etape qui n'est pas simple. Activation des autorités locales (communes et CPAS.) En 2022, un très gros subside a été donné rapidement pour qu'il puisse être mis à l'action. Pour 2023, on prévoit quelque chose d'un peu plus structuré avec des objectifs à suivre.
 - Etablissement de concertations locales du logement. Il s'agit de réunions qui mettent en présence des acteurs des territoires locaux qui connaissent bien le bâti, les propriétés communales et aussi des acteurs connaissent bien les personnes qui sont dans le besoin.
 - Autre outil proposé : pouvoir contractualiser des baux. Plusieurs moyens pour faire cela (très bon marché au début et le prix augmente petit à petit. Il y a aussi le bail glissant (avec une personne intermédiaire et des objectifs à atteindre petit à petit.)

A côté de cela, il y aussi un référent communautaire dans le GT1. Appui très important car des bébas pour nous, ne le sont pas pour les Ukrainiens. Ils font aussi du coaching de traduction.